

16 octobre 2019

(19-6723)

Page: 1/2

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

Original: anglais

## **ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE SPS DE L'AGENCE CARIBÉENNE DE SANTÉ AGRICOLE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS (CAHFSA)**

### **RAPPORT PRÉSENTÉ AU COMITÉ DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

La communication ci-après, reçue le 15 octobre 2019, est distribuée à la demande de la CAHFSA.

## **1 INTRODUCTION**

1.1. L'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA) a été créée par les chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour jouer un rôle de coordination et d'organisation dans l'établissement d'un régime sanitaire et phytosanitaire (SPS) régional efficace et efficient et pour mener, pour le compte des États membres, les actions et les activités SPS qui peuvent être mises en œuvre de manière plus efficace et efficiente dans le cadre d'un mécanisme régional.

1.2. La CAHFSA a le plaisir de communiquer le présent rapport à la soixante-seizième réunion du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires. Le rapport résume les principales activités et fournit des informations actualisées sur le programme de travail de la CARICOM dans le domaine SPS pour la période allant d'avril à octobre 2019.

## **2 COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ AGRICOLE ET DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS**

2.1. La CAHFSA poursuit son dialogue avec l'OIE, la CIPV et la Commission du Codex Alimentarius par sa participation aux réunions et ses efforts de coordination régionale.

2.2. En qualité d'organisation régionale de protection des végétaux, la CAHFSA a de nouveau collaboré avec la CIPV pour organiser l'atelier régional 2019 de la CIPV pour les Caraïbes. Cet atelier, qui s'est déroulé du 10 au 12 septembre 2019, comportait également un séminaire d'une journée sur la fusariose du bananier (race tropicale 4).

2.3. L'institution a élargi son partenariat avec l'AIEA pour y inclure diverses activités de collaboration, notamment:

1. la coordination régionale du Projet interrégional pour les PEID concernant la gestion des sols, de l'eau et des nutriments;
2. la mise en place d'un projet régional visant à *Faciliter le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités des États membres dans l'utilisation des technologies nucléaires applicables à l'agriculture*;
3. l'élaboration d'un Profil stratégique régional pour les pays de la CARICOM membres de l'AIEA.

2.4. La CAHFSA a signé une nouvelle lettre d'accord avec le bureau sous-régional pour les Caraïbes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en vue de:

1. fournir un *soutien technique pour piloter le Groupe de travail technique sur l'évaluation de l'enregistrement des pesticides pour les pays du Groupe de coordination des comités de contrôle des pesticides dans les Caraïbes (CGPC)*;
2. soutenir le *renforcement des capacités de suivi et de surveillance de deux ravageurs visés par la quarantaine à la Grenade.*

### **3 NORMALISATION ET MISE EN ŒUVRE**

3.1. Les Ministres de l'agriculture de la CARICOM ont approuvé la création d'un groupe de travail des Caraïbes sur la sécurité sanitaire des aliments. Ce groupe sera chargé principalement de fournir à la CAHFSA des conseils et des orientations concernant le renforcement de la coordination et de l'harmonisation des interventions dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, y compris des normes en la matière.

### **4 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

4.1. Un atelier sur la *Coordination des normes régionales en matière de sécurité sanitaire des aliments* s'est déroulé à Paramaribo (Suriname) du 23 au 25 juillet 2019, à l'intention des responsables de la réglementation relative à la sécurité sanitaire des aliments de l'ensemble des 15 États membres de la CARICOM. Les participants à cet atelier, organisé par la CAHFSA en collaboration avec la FAO, sont convenus d'une série de recommandations clés visant à renforcer la coordination des mesures en matière de sécurité sanitaire des aliments entre les pays membres et à coopérer en vue de l'harmonisation des normes en la matière pour la région.

4.2. La CAHFSA continue d'assurer une formation à l'analyse des risques phytosanitaires pour les États membres de la CARICOM en vue d'améliorer la compétence des analystes de la région et de constituer un cadre de spécialistes de l'évaluation des risques.

### **5 RESSOURCES TECHNIQUES ET ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS**

5.1. *Le portail d'information* du site Web de la CAHFSA continue de fournir une mise à jour hebdomadaire concernant les notifications de l'OMC et des alertes en matière de santé agricole et de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

---